

L'Humanité 28 juillet 2026

<https://www.humanite.fr/culture-et-savoir/boycott/barbara-butch-amir-pourquoi-le-boycott-culturel-divise-la-gauche>

Barbara Butch, Amir... Pourquoi le boycott culturel divise la gauche

L'interruption du concert de la DJ Barbara Butch à Grenoble, à la suite d'une action impulsée par la France insoumise, a remis en débat ce mode d'action qui répond historiquement à un cadre bien précis.

Il n'y a plus de saisons pour s'écharper autour des stratégies militantes. En particulier celles à adopter pour lutter contre la politique sanglante actuellement menée par Israël. En plein cœur de l'été, à l'occasion d'un concert d'une DJ relativement confidentielle, Barbara Butch, dans un festival gratuit de la ville de Grenoble (Isère), la gauche tout entière s'est fait emporter – parfois bien malgré elle – dans un débat éternel.

Doit-elle adopter ou rejeter le boycott culturel comme levier d'action politique ? L'annulation du concert d'Amir à Marseille (Bouches-du-

Rhône), prévu quelques jours plus tard, à la suite des appels au boycott du collectif local Union Palestine pour le soutien du chanteur à l'armée israélienne, n'a rendu les échanges que plus vifs.

LFI a vite tranché

Dans la capitale de l'Isère, en amont **du DJ set de Barbara Butch**, le groupe local de La France insoumise (LFI) ne s'est pas posé la question longtemps. Dès le mois de mai, les conseillers municipaux du mouvement se sont mobilisés pour obtenir la déprogrammation de l'artiste « *au regard de ses prises de position publiques, et des contradictions politiques qu'implique sa programmation* ».

À savoir, en particulier, la signature d'une tribune, publiée dans *le Point*, en soutien à la très controversée loi Yadan, un texte criminalisant les expressions de solidarité vis-à-vis du peuple palestinien et empêchant toute critique d'Israël en associant l'antisionisme et l'antisémitisme. Une signature depuis regrettée par l'artiste.

D'autre part, sa décision de se produire le 12 juin 2025 dans la résidence de l'ambassadeur français d'Israël à Tel-Aviv, alors que Gaza s'effondre sous les assauts israéliens, est également dénoncée. Tout comme sa prétendue participation **à la Pride** de Tel-Aviv prévue le lendemain, démentie par l'intéressée, l'événement ayant été annulé.

Le 2 juin, un communiqué rassemblant LFI, NousToutes, Urgence Palestine Grenoble et le collectif décolonial juif Tsedek ! insiste auprès de la mairie pour

obtenir l'annulation du concert. Refus de la maire écologiste, Laurence Ruffin, justifiant sa position par un « *désir de liberté de création artistique* ».

« Manifestation pacifique » ou « censure »

L'épilogue est connu : face aux vives protestations et aux jets de projectiles lors de sa performance, Barbara Butch interrompra définitivement son concert au bout de vingt minutes. La polémique éclate alors immédiatement entre ceux qui voient dans cette action une manifestation pacifique tout à fait respectable ou un acte de censure insupportable.

« *Censurer, ça ne fait pas partie de mon vocabulaire, s'est justifié Manuel Bompard*, coordinateur national de LFI, interrogé par Franceinfo au lendemain du concert. *Avoir une protestation pacifique contre des prises de position politiques d'une artiste, je le comprends absolument.* » « *La liberté de création est importante, mais c'est aussi le cas de la liberté de critiquer les artistes* », a pour sa part argué Manon Aubry, eurodéputée du mouvement, sur France 2.

Aucun des nombreux représentants LFI contactés par *l'Humanité* n'ont donné suite à nos sollicitations, peu enthousiastes à l'idée de relancer les débats autour de cette polémique. Et pour cause, en observant les positions du reste de la gauche, le mouvement de Jean-Luc Mélenchon semble bien isolé.

S'il défend un droit **au boycott culturel**, outil militant cher à la gauche depuis les années 1960, que ce soit contre le régime d'apartheid en Afrique du Sud ou la dictature de Pinochet au Chili, représentants communistes, écologistes et socialistes voient dans la mobilisation grenobloise un détournement de ce moyen d'action.

Le PS indigné

« Que le public veuille boycotter un concert, c'est légitime. Mais vouloir entraver un événement cela pose d'autres questions, dont celle d'ouvrir un conflit avec nos valeurs démocratiques », juge Alexis Monge, adjoint PCF au maire de Grenoble. Et d'ajouter : « À l'heure où l'extrême droite se distingue dans la volonté d'empêcher des artistes, il est important pour la gauche de faire front en déclarant la culture comme un espace de dissensus possibles. À nous, en parallèle, d'apporter (au public) certaines informations pour le sensibiliser, avant de faire confiance à sa capacité de jugement. »

« À titre personnel, je m'interdis d'aller voir des concerts de personnes que je juge problématiques en fonction de mes valeurs, mais nous ne pouvons pas bannir quelqu'un d'une scène pour un désaccord politique », avertit Aminata Niakaté, porte-parole des Écologistes.

Sans surprise, c'est chez les socialistes que l'indignation est la plus vive, dans un contexte de compétition électorale extrêmement virulent entre LFI et le PS. *« Je considère la liberté de création comme un curseur majeur de nos démocraties, c'est pourquoi la gauche doit absolument rejeter le réflexe autoritaire de la censure et de l'interdiction, sauf en cas d'appel à la haine, juge Emma Rafowicz, députée européenne et conseillère PS de Paris. Boycotter, c'est refuser de participer à un événement. Ce n'est pas de vouloir faire taire quelqu'un avec qui on n'est pas d'accord. Dans ce cas, on s'exclut de fait de la gauche. »*

« Ça fait trois ans que le génocide est en cours dans l'indifférence générale. Ça provoque forcément une impatience »

Du côté des militants du boycott comme outil légitime de lutte, on se veut cependant plus prudent. C'est notamment le cas chez BDS France, déclinaison nationale du mouvement international lancé en 2005 à l'initiative de [la société civile palestinienne](#) et organisé autour d'objectifs concrets (boycott de produits, désinvestissement d'entreprises impliquées dans l'occupation et appel pour des sanctions internationales).

Un mode opératoire qui a porté ses fruits

« Le boycott culturel est l'action la plus difficile à pratiquer, observe Juliette Simon, militante de BDS France. D'abord parce qu'elle doit respecter plusieurs règles strictes émises par le BNC (organe de coordination palestinien). Par exemple, l'appel ne doit pas viser des individus, mais des institutions culturelles israéliennes ou ses complices dans le système d'occupation, comme des fonds de pension par exemple. »

De plus, la sélection des « cibles des boycotts est très importante », indique Anne Tuaillon, présidente de l'association France Palestine Solidarité (AFPS). En effet, ce choix doit impérativement « pouvoir être compris » par l'opinion publique pour

éveiller les consciences, détaille-t-elle, et ainsi être à même de « *rassembler sans polariser davantage les débats* ». Enfin, ajoute-t-elle, aucune action n'est menée sans qu'un travail de documentation conséquent ne soit effectué pour prouver les liens entre l'objet du boycott et les faits reprochés.

Pour BDS, la liste des victoires obtenue grâce à ce mode opératoire est longue : le retrait de Veolia du marché israélien, l'annulation de la participation d'entreprises israéliennes au salon de l'armement de Villepinte, ou le non-renouvellement du partenariat entre le Mucem de Marseille et une entreprise accusée de complicité avec la colonisation.

Des jeunes militants exaspérés

Si l'action iséroise n'entre pas dans le cadre des campagnes de boycott habituelles – bien que LFI ait adhéré à la campagne BDS en 2024 –, Juliette Simon comme Anne Tuaille disent toutefois entendre la « *colère* » des soutiens grenoblois de la cause palestinienne. Une colère qui, nous dit-on dans plusieurs associations locales ailleurs en France, est parfois si forte, en particulier chez les plus jeunes militants, qu'il est difficile de la freiner.

« Ça fait trois ans que le génocide est en cours dans l'indifférence générale. Ça provoque forcément une impatience qui favorise les actions hors cadre, rapporte une présidente de petite structure. Nous arrivons de moins en moins à avoir des débats sereins sur les actions à mener. Pour de plus en plus de militants, il faut que ce soit plus vite, plus fort. Quand d'autres organisations leur proposent cette possibilité, il est forcément difficile de les retenir. »

Eyal Sivan, réalisateur israélien et auteur d'*Un boycott légitime* (la Fabrique, 2016), abonde également en ce sens. « *Des raisons d'être en colère, il y en a beaucoup, juge-t-il. Contre Barbara Butch, parce qu'elle a accepté de faire danser des gens à 65 kilomètres du plus grand charnier d'enfants du XXI^e siècle – c'est un choix*

politique de l'artiste contre lequel on peut protester. Et contre ceux qui, en voulant défendre l'artiste, la réduisent sur tous les plateaux à sa judéité pour mieux attaquer ceux qui, selon eux, l'essentialiseraient par antisémitisme. C'est un jeu d'inversion insupportable visant à disqualifier les mouvements de solidarité palestinienne. » Des mouvements qui ne cessent de bouillir.